

Obtenez l'expertise d'un juriste sur les statuts d'une entreprise agrirurale

Ce service :

- **Est réservé aux accompagnateurs** et conseillers de porteurs de projets individuels ou collectifs en Auvergne-Rhône-Alpes ; il n'est pas ouvert aux porteurs de projets eux-mêmes
- **Concerne uniquement les projets agriruraux** : combinaison d'une activité agricole avec une ou plusieurs autre(s) activité(s), dans le prolongement de l'activité agricole (vente des produits de la ferme, tourisme à la ferme...) ou non (artisanat, services, activités artistiques...)
- **Nécessite que vous ayez déjà analysé les statuts juridiques, fiscaux et sociaux du projet** : la question doit être précise et permettre de valider le montage que vous proposez ; le juriste expertise la proposition de l'accompagnateur/du conseiller mais n'analyse pas la situation à sa place, son appui à vocation à être professionnalisant pour lui et à le rendre progressivement autonome sur le sujet
- **Est gratuit pour les structures cotisantes** à Cap Rural (cf. [bulletin de cotisation](#))
- **Est confidentiel** : les informations sont transmises uniquement au juriste-fiscaliste qui les traite

Préparez votre demande :

1. Travaillez avec le porteur de projet, en répondant aux questions ci-dessous
2. Préparez un document synthétique reprenant les réponses à ces questions
3. Faites parvenir ce document à la mission Agriruralité de Cap Rural : agriruralite@caprural.org
4. Le juriste prendra contact avec vous pour un rendez-vous téléphonique d'une heure maximum

Merci de présenter :

- Vos coordonnées : nom et prénom, fonction et structure employeuse, téléphone et courriel
- Vos ressources sur les questions de statuts : collègue juriste, accès à des ouvrages de référence, etc.

Qui accompagnez-vous ?

Remarque : le porteur de projet peut rester anonyme.

- Dans quel département ?
- Accompagnez-vous une seule personne ? Quel est son âge ?
- Accompagnez-vous un groupe de personnes ?
- Quelle sont leurs relations : liens familiaux, statut matrimonial, transmission, gérants d'entreprises qui s'associent... ?
- Quelles sont les activités du conjoint ? Est-il par exemple salarié à l'extérieur, a-t-il un statut dans l'entreprise ?
- Quelles sont les activités agricoles et non agricoles actuellement exercées par le(s) porteur(s) de projet ?
- Décrivez chaque activité, et indiquez la SAU exploitée pour le volet agricole
- Indiquez le chiffre d'affaires approximatif de chacune des activités actuelles
- Quels sont les moyens de production : surfaces, bâtiments, matériels... ?
- Les titres de jouissance des biens immobiliers : propriété, location... ?
- Le(s) statut(s) juridique(s) actuel(s) du ou des porteurs de projet ? Précisez les différents statuts en cas de pluriactivité
- Le(s) régime(s) d'imposition (IR, IS) des bénéficiaires : forfait BA, micro BIC, réel BA, micro BNC... ?
- Le régime de TVA applicable à chacune des activités actuelles ?
- Le régime social (RSI, MSA...) et le statut social (salarié, non salarié, cotisant solidaire...) actuels du ou des porteurs de projet ?

Sur quel projet ?

- Quels sont les enjeux du projet, ses objectifs ?
- Quelles sont les nouvelles activités envisagées ?
- Quel(les) sont les compétences, diplômes, certificats et agréments nécessaires ? acquis ou à obtenir ?
- Quelles sont les échéances, le calendrier envisagé ?
- Quelle est la qualification juridique envisagée ? La déclaration CFE, l'inscription au répertoire professionnel ?
- Les régimes fiscaux applicables ?
- Les traitements sociaux envisagés ?
- Les autres implications du projet : urbanisme, aides économiques, réglementations spécifiques, aménagements... ?
- Quels sont les risques identifiés par rapport aux statuts préconisés ?
- **Enfin, quelle est votre question, à formuler de manière précise ?**